

UNAIDS/PCB(26)/10.11
3 juin 2010

**26^{ème} réunion du Conseil de Coordination du Programme de
l'ONUSIDA
Genève, Suisse
22-24 juin 2010**

Aspects sexospécifiques des ripostes au sida

Autres documents relatifs à ce point de l'ordre du jour : aucun

Mesures à prendre au cours de la présente réunion - le Conseil de Coordination du Programme est prié de :

Prendre note du rapport de l'ONUSIDA sur les ripostes au sida prenant en considération les besoins des deux sexes

Implication financière de ces décisions : aucune

I INTRODUCTION

1. L'inégalité et le déséquilibre des rapports de force entre les femmes et les hommes ont toujours une influence majeure sur l'épidémie de VIH¹. Bien que des engagements importants aient été pris en faveur de la promotion et de la protection des droits des femmes et des filles à tous les niveaux au fil des ans, le VIH met en relief le fossé entre parole et action. Par conséquent, il faut absolument que des politiques, des programmes et des allocations budgétaires consacrés au VIH répondent expressément aux besoins des femmes et des filles et apportent les investissements nécessaires, sur le court et le long terme, pour lutter contre l'inégalité des sexes dans le contexte du VIH.
2. A ses 22^{ème} et 23^{ème} sessions, le Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA a explicitement demandé à l'ONUSIDA « d'élaborer des outils spécifiques visant à aider les pays à planifier, à programmer et à mettre en œuvre des interventions dans le contexte du VIH pour 1) les femmes, les filles et l'inégalité des sexes, et 2) les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les transgenres, les bisexuels et les lesbiennes ». En outre, le Conseil a demandé à l'ONUSIDA de privilégier l'action au niveau national et de mettre en place une stratégie interinstitutions concernant le VIH, les femmes et les filles.
3. A sa 24^{ème} session, en juin 2009, le Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA s'est réjoui de prendre note des informations récentes sur l'avancement de l'aide de l'ONUSIDA et de l'UNIFEM aux pays pour une action accélérée en faveur des femmes, des filles et de l'égalité des sexes dans le contexte du sida, notamment la création de la stratégie interinstitutions concernant le VIH, les femmes et les filles, à savoir le *Cadre d'action de l'ONUSIDA sur les femmes, les filles, l'égalité des sexes et le VIH*. Le Conseil de Coordination du Programme a reconnu qu'il fallait de toute urgence mettre en œuvre ce Cadre d'action pour accélérer l'action des Nations Unies. Il a demandé à l'ONUSIDA de traduire ce document en mesures concrètes d'ici octobre 2009 avec l'UNIFEM comme principal partenaire. En outre, le Conseil a demandé l'établissement d'un rapport intérimaire pour sa 26^{ème} session qui « tiendrait compte des premières étapes de la mise en œuvre ».
4. À sa 25^{ème} session, le Conseil de Coordination du Programme a apporté tout son soutien au « processus du Groupe de travail mondial sur les femmes, les filles, l'égalité des sexes et le VIH ; a salué le Plan d'opérations ; a apporté son soutien au rôle de direction permanent du Directeur exécutif ; et a demandé à l'ONUSIDA de mettre immédiatement en œuvre le Plan, notamment par le biais des Equipes communes des Nations Unies, en étroite collaboration avec les gouvernements et les pays partenaires, en particulier les organisations de femmes et les réseaux de personnes vivant avec le VIH, et de faire régulièrement rapport au Conseil de Coordination du Programme afin d'améliorer le suivi et l'évaluation des résultats, notamment d'établir un rapport complet à présenter à la 27^{ème} session du Conseil. »
5. À la 33^{ème} réunion du Comité des Organismes coparrainants (COC), en avril 2010, les chefs de secrétariat de l'ONUSIDA ont apporté leur soutien à l'élargissement du domaine prioritaire qu'est « l'éradication de la violence à l'égard des femmes et des filles » afin

¹ *Cadre d'action de l'ONUSIDA sur les femmes, les filles, l'égalité des sexes et le VIH*, p. 2.

d'inclure l'agenda sur l'égalité des sexes, notamment le *Cadre d'action de l'ONUSIDA sur les femmes, les filles, l'égalité des sexes et le VIH* et *l'Agenda pour une action accélérée au niveau des pays en faveur des femmes, des filles, de l'égalité des sexes et du VIH*. Avec ce domaine prioritaire, « nous pouvons répondre aux besoins des femmes et des filles en matière de VIH et mettre un terme à la violence sexuelle et sexiste en nous appuyant sur les synergies entre la riposte au sida et à l'inégalité des sexes pour changer la vie des femmes et des filles et en utilisant toutes les possibilités pour lutter pleinement contre la violence sexuelle et sexiste. ».

II Agenda pour une action accélérée au niveau des pays en faveur des femmes, des filles, de l'égalité des sexes et du VIH (Plan d'opérations pour le Cadre d'action de l'ONUSIDA sur les femmes, les filles, l'égalité des sexes et le VIH)

6. *L'Agenda pour une action accélérée au niveau des pays en faveur des femmes, des filles et de l'égalité des sexes et du VIH* (Agenda de l'ONUSIDA en faveur des femmes et des filles) est le *Plan d'opérations pour le Cadre d'action de l'ONUSIDA sur les femmes, les filles, l'égalité des sexes et le VIH*. Il a été lancé lors d'une table ronde de haut niveau pendant la 54^{ème} session de la Commission de l'ONU de la condition de la femme (mars 2010). De nombreuses personnalités influentes du système des Nations unies, des Etats Membres et de la société civile y ont assisté². L'Agenda de l'ONUSIDA en faveur des femmes et des filles est actuellement mis en œuvre aux niveaux régional et national. Il a par exemple été lancé en Inde par le Secrétariat de l'ONUSIDA et le PNUD. Un lancement régional a eu lieu lors d'une réunion en Afrique centrale et occidentale. Des lancements similaires se font actuellement dans le monde entier, et les représentants de haut niveau qui y assistent

Libéria : *Devant faire face à des taux d'infection à VIH croissants, en particulier chez les jeunes femmes, le Gouvernement du Libéria a décidé, fin 2009, sous l'égide du Ministre pour le genre et le développement, S.E. Vabah Gayflor, de mettre en œuvre l'Agenda. Avec l'appui de l'Equipe commune des Nations Unies, le gouvernement a consulté les partenaires, notamment les groupes de femmes et les réseaux de femmes vivant avec le VIH, pour identifier les principaux problèmes et obstacles rencontrés par les femmes et les filles. Les domaines prioritaires suivants ont été définis à partir des lacunes de la riposte nationale :*

- *Le renforcement du recueil et de l'analyse de données complètes et coordonnées afin de mieux comprendre l'impact de l'épidémie du VIH sur les femmes et les filles ainsi que leurs besoins spécifiques afin d'adopter des politiques et des programmes adaptés ;*
- *L'accélération de l'accès à des services intégrés et complets en matière de VIH, de tuberculose et de santé reproductive ;*
- *La contribution à l'élargissement des efforts entrepris pour mettre un terme à la violence dont les femmes et les filles sont victimes.*

Ces actions sont menées par l'ONU par l'intermédiaire du Programme commun des Nations Unies d'appui sur le sida afin de garantir la coordination de l'appui et l'obligation de rendre compte. En tant que premier pays à traduire l'Agenda en actions, certains enseignements ont déjà été tirés et des difficultés identifiées :

- *La présence d'un porte-drapeau de la question au gouvernement, au sein de la société civile ou à l'ONU est cruciale ;*
- *La disponibilité de fonds catalytiques aide au démarrage du processus ;*
- *L'Agenda est une plateforme permettant de rassembler les travaux épars sur les femmes, les filles et le VIH de façon mieux coordonnée ;*
- *Une réponse aux besoins spécifiques des femmes et des filles en matière de VIH renforce l'efficacité de la riposte au sida ;*
- *Un alignement autour des questions et résultats essentiels aide l'Equipe commune et les autres partenaires à cibler les ressources.*

² Parmi les personnes ayant participé à ce lancement, on peut citer le Dr Asha Rose Migiro, Vice-secrétaire générale de l'ONU ; Helen Clark, Administrateur du PNUD ; S.E. Mme Vabah Gayflor, Ministre pour le genre et le développement, Gouvernement du Libéria ; S.E. Mme Melanne Verwee, Ambassadeur itinérant des Etats-Unis d'Amérique pour les questions relatives aux femmes ; et Mme Annie Lennox, artiste et militante. Michel Sidibé, Directeur exécutif de l'ONUSIDA, était le modérateur de cette table ronde.

sont la preuve de l'engagement de l'ONUSIDA en faveur de la réalisation des principes et des résultats énoncés dans l'Agenda.

Note d'information à destination des communautés pour l'action de la société civile envers les femmes et les filles :
Les partenaires de la société civile ont élaboré, avec l'ONUSIDA, une note d'information à destination des communautés sur leur action dans le cadre de l'Agenda en faveur des femmes, des filles et de l'égalité des sexes et du VIH.
Cette note vise à présenter l'Agenda aux communautés et aux organisations de la société civile, en particulier les réseaux de femmes vivant avec le VIH, les défenseurs des droits des femmes et les organisations d'hommes et de garçons travaillant pour l'égalité des sexes. Elle met l'accent sur la façon dont ces communautés peuvent participer au recueil de données, à l'analyse d'informations stratégiques, au suivi des engagements nationaux, régionaux et mondiaux concernant les femmes, les filles, l'égalité des sexes et le VIH. Elle présente les actions clés de la société civile soutenant la mise en œuvre de l'Agenda en faisant un travail de plaidoyer au sein des réseaux de la société civile ainsi qu'auprès des gouvernements, des Nations Unies et des donateurs, et en nouant des partenariats avec eux. Au Pérou et au Brésil, la société civile essaie d'utiliser cette note pour élaborer des initiatives pilotées par les organisations de la société civile et concernant les femmes, les filles, l'égalité des sexes et le VIH.

7. L'Agenda de l'ONUSIDA met l'accent sur les principaux résultats dans trois domaines :
1) connaître, comprendre et traiter les effets particuliers et variés de l'épidémie de VIH sur les femmes et les filles; 2) traduire les engagements politiques en actions intensifiées pour prendre en compte les droits et les besoins des femmes et des filles dans le contexte du VIH ; et 3) instaurer un environnement favorable à l'accomplissement des droits des femmes et des filles quant à leur autonomisation, dans le contexte du VIH.

8. L'Agenda traduit ces trois domaines en recommandations, identifie des actions claires permettant d'obtenir ces résultats et assigne à l'ONUSIDA et à l'UNIFEM des tâches spécifiques à mener à bien dans un délai imparti (janvier 2010-décembre 2014). Il prévoit aussi la création prochaine d'une institution des Nations Unies chargée de l'autonomisation des femmes et de l'égalité des sexes.

9. L'Agenda souligne qu'une action accélérée et stratégique est nécessaire, en particulier au niveau national, pour faire respecter les droits des femmes et des filles et

CHINE : En mai 2010, à l'invitation du Gouvernement de la République populaire de Chine, une mission commune du Fonds mondial et de l'ONUSIDA a été menée pour étudier comment la Chine pourrait le mieux mettre en œuvre l'Agenda.

Cette mission avait pour objectif de parvenir à un accord sur les actions à mener en priorité en faveur des femmes et ses filles qui seraient intégrées au Plan national stratégique chinois (2011-2015) et au plan de travail du Processus de reconduction des subventions du Fonds mondial (RCC), et de définir le soutien technique de l'Equipe commune des Nations Unies en la matière. Il y a eu des consultations avec divers acteurs, notamment les autorités nationales, les institutions de recherche et universitaires, les organisations de femmes et les personnes vivant avec le VIH et le sida, les Nations Unies et les partenaires de la coopération pour le développement.

Les champs d'action prioritaires identifiés sont les suivants :

- *Renforcement des données ventilées par sexe, analyse et établissement de rapports pour guider la planification et la mise en œuvre afin de mieux comprendre l'épidémie de VIH et lutter contre elle ;*
- *Renforcement de la riposte prenant en considération les capacités d'adaptation des deux sexes dans la prévention, avec un accent particulier sur la transmission sexuelle ;*
- *La création d'une campagne « connais tes droits » à destination des femmes et des filles ; renforcement de la participation des organisations de femmes à l'élaboration, l'administration et la mise en œuvre des stratégies de lutte contre le sida aux niveaux national et provincial ; et*
- *Renforcement des capacités du personnel chargé de la gestion et de la mise en œuvre du RCC afin qu'il mène des analyses et des programmes tenant compte de l'égalité des sexes dans le contexte du VIH.*
- *L'Equipe commune des Nations Unies se servira du Programme commun d'appui pour garantir coordination de l'appui et responsabilisation.*

répondre à leurs besoins en toutes circonstances. Il attire l'attention sur les possibilités de travail avec les partenaires nationaux, en particulier les gouvernements, les réseaux de femmes vivant avec le VIH et divers groupements de femmes, tout en engageant les hommes et les garçons à stopper et à supprimer le VIH, ainsi qu'à parvenir à la réalisation de l'égalité des sexes. En outre, l'Agenda est une affirmation de l'engagement de l'ONUSIDA et de l'UNIFEM pour une collaboration avec les partenaires mondiaux qui s'engagent à appliquer l'Agenda sur les femmes, les filles et l'égalité des sexes dans le contexte du VIH et notamment à travailler avec le Plan présidentiel d'urgence d'aide à la lutte contre le sida (PEPFAR) et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (Fonds mondial) pour lever des fonds et mieux utiliser les ressources.

10. Le présent rapport rend compte des premières actions menées par l'ONUSIDA et l'UNIFEM pour mettre en œuvre l'Agenda (2009 et début 2010), comme demandé à la 24^{ème} session du Conseil de Coordination du Programme. Le rapport expose des exemples de résultats et des exemples indicatifs des efforts actuellement entrepris dans les trois domaines indiqués dans l'Agenda. L'Annexe 1 comprend une liste d'exemples d'actions menées par l'ONUSIDA et l'UNIFEM classées par question de l'Agenda. Comme noté ci-dessus, à la demande du CCP, un rapport complet sera établi pour la 27^{ème} session du Conseil.

Ouganda : Reconnaissant l'impact disproportionné de l'épidémie de VIH sur les femmes et les filles, l'Ouganda a décidé de veiller à ce que la riposte au sida garantisse l'égalité entre les sexes. Un processus de consultation nationale a été mis en place pour identifier les champs d'action prioritaires pour les femmes et les filles qui devront être intégrés au Cadre stratégique national sur le sida et au prochain Plan stratégique pour le secteur de la santé. L'Equipe commune des Nations Unies sur le sida, en étroite collaboration avec l'Equipe commune sur les femmes, vise à répondre totalement aux besoins des femmes et des filles en matière de VIH au sein du Programme commun des Nations Unies d'appui sur le sida, au sein du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, comme indiqué par l'Agenda. Première étape : la Commission ougandaise sur le sida, en collaboration avec les Nations Unies, a organisé un dialogue entre divers acteurs nationaux, notamment les chefs culturels et religieux, les autorités nationales, la société civile et les groupements de femmes, les institutions de recherche, les Nations Unies et les partenaires de la coopération pour le développement. Les femmes et les filles étaient au cœur des discussions et les actions à mener suivantes ont été identifiées :

- *Mieux comprendre et analyser pourquoi de plus en plus de femmes et de filles sont infectées par le VIH ;*
- *Veiller à ce que les services de santé en matière de VIH, de tuberculose, de santé sexuelle et reproductive, ainsi que de santé maternelle et infantile soient intégrés, par le biais d'un nombre réduit de services pour les femmes et les filles ;*
- *Renforcer les politiques, la programmation et le plaidoyer pour mieux lutter contre la violence sexiste par le biais de démarches communautaires en travaillant avec les hommes et les femmes ;*
- *Renforcement des capacités du Ministère de la condition féminine et des acteurs concernés, notamment les groupements de femmes, pour améliorer la coordination entre les différentes parties prenantes.*

Actions menées par le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida et l'UNIFEM en vertu des Résultats de l'Agenda de l'ONUSIDA pour une action accélérée au niveau des pays en faveur des femmes, des filles et de l'égalité des sexes et du VIH

Question : Connaître, comprendre et traiter les effets particuliers et variés de l'épidémie de VIH sur les femmes et les filles

Recommandation 1 : Générer de meilleures données et mieux comprendre les besoins spécifiques des femmes et des filles dans le contexte du VIH	Actions de l'ONUSIDA et de l'UNIFEM
<p>Résultat 1 : Des données quantitatives et qualitatives sur les besoins spécifiques, les risques et impacts sur les femmes et les filles pour mieux guider la mise en œuvre de politiques et de programmes.</p>	<p><u>Exemples de résultats :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Appui aux gouvernements nationaux pour qu'ils recueillent des données ventilées par sexe ; • Possibilité accordée aux groupements de femmes de participer activement aux processus nationaux de collecte de données qualitatives et quantitatives, notamment pour les rapports UNGASS et ceux sur les progrès en matière de réalisation des OMD ; • Renforcement des capacités nationales en matière d'analyse budgétaire et d'évaluation tenant compte des besoins des deux sexes ; • Recueil et diffusion d'informations relatives aux tendances de l'épidémie, aux programmes efficaces et aux bonnes pratiques tenant compte des besoins et des droits des femmes et des filles dans le contexte du VIH.
<p><u>Exemples indicatifs :</u></p> <p>En Inde, les Fonds d'accélération programmatique de l'ONUSIDA (FAP) servent à évaluer les risques et vulnérabilités liés au VIH auxquels les travailleurs migrants du bâtiment de Maharashtra, souvent clients de professionnels du sexe, sont soumis. Cette étude a également montré que certaines travailleuses du bâtiment complètent leur salaire en se prostituant. Sur la base des données recueillies, un syndicat local reçoit un appui pour répondre aux besoins de ces travailleurs et de leurs épouses.</p> <p>L'ONUSIDA et l'UNIFEM ont mis sur pied un groupe de travail d'experts et de praticiens, notamment l'ONUSIDA, l'UNIFEM et le Fonds mondial, dont le travail vise à comprendre les liens entre violences faites aux femmes et VIH et à s'interposer. Cette réunion : a) a examiné le niveau actuel des données sous-tendant différentes stratégies qui lient violences faites aux femmes et VIH et a évalué leur pertinence en matière d'élaboration de programmes ; b) a formulé des recommandations relatives aux politiques et aux programmes portant sur les programmes nationaux et internationaux sur le VIH/sida ; et c) a rédigé un calendrier pour l'élaboration et l'évaluation de programmes et les recherches en la matière, notamment en déterminant comment tester et identifier les interventions fondées sur des données. Un rapport est en cours de finalisation. Il résume les données et les points clés abordés à la réunion. Des synthèses seront publiées. Sur la base des principes identifiés et des études de cas présentés à la réunion, un guide pour les programmes traitant du lien entre violences faites aux femmes et VIH sera élaboré. Il suivra les étapes logiques de la planification et de la conception de programmes afin d'aider les planificateurs et ceux qui les soutiennent à développer une démarche fondée sur des données.</p>	

Recommandation 1 : Générer de meilleures données et mieux comprendre les besoins spécifiques des femmes et des filles dans le contexte du VIH	Actions de l'ONUSIDA et de l'UNIFEM
<p>L'ONUSIDA et l'UNIFEM ont travaillé avec le Programme international sur la santé et les droits de l'homme de l'Ecole de santé publique de Harvard pour recueillir et évaluer les données relatives au lien entre la violence sexiste et VIH. Le rapport (en cours de finalisation) examine de façon collégiale les documents de 2000-2009 sur le sujet, identifie les lacunes et fixe des priorités de recherche en conséquence. Il propose des messages clés pour les donateurs, les décideurs, les planificateurs de programmes et les chercheurs, et présente un plan-cadre pour l'élaboration d'une riposte au sida intégrant des mesures contre la violence sexiste.</p> <p>L'ONUSIDA et l'UNIFEM nous aident beaucoup à comprendre l'impact de l'épidémie de sida sur la vie des femmes et des filles en recueillant et en analysant les données dans des rapports tels que le compte rendu des consultations sur l'accès universel 2009, <i>Les femmes et la santé : la réalité d'aujourd'hui</i>, <i>le programme de demain</i>, et <i>Enfants et sida : quatrième bilan de situation</i>.</p>	
<p>Résultat 2 : Des indicateurs harmonisés sur l'égalité des sexes sont utilisés afin de mieux comprendre les facteurs socioculturels, économiques, épidémiologiques contribuant aux risques et à la vulnérabilité des femmes et des filles face au VIH.</p>	<p><u>Exemples de résultats :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Initiative en cours visant à trouver un consensus autour d'indicateurs clés de l'égalité des sexes ; • Efforts en cours pour affiner les indicateurs UNGASS afin de mieux lutter contre l'inégalité des sexes dans le contexte du VIH ; • La complémentarité entre les efforts visant à renforcer les indicateurs sur l'égalité des sexes et les indicateurs sur les droits de l'homme est la pierre angulaire de la création d'indicateurs sur l'égalité des sexes.
<p>Exemples indicatifs :</p> <p>L'UNIFEM, l'ONUSIDA et MEASURE Evaluation ont lancé un processus avec les principaux partenaires (Fonds mondial, PEPFAR, GTZ, VSO, entre autres) pour fournir des informations utiles et participer à l'élaboration d'indicateurs « harmonisés » sur l'égalité des sexes et le VIH/sida. Une consultation technique est prévue du 28 au 30 juin 2010 au cours de laquelle les principaux experts examineront et identifieront les indicateurs spécifiques qui seront intégrés au processus du MERG de l'ONUSIDA.</p> <p>Des membres de l'ONUSIDA et de l'UNIFEM travaillent avec le projet AIDS Accountability Scorecard on Women. Il s'agit de la première évaluation indépendante de comment les gouvernements parviennent à répondre aux besoins spécifiques et à la vulnérabilité des femmes dans le contexte de l'épidémie de sida. Il évalue les dernières données fournies par les Etats Membres de l'ONU au Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) en vertu de leur adoption, à l'unanimité, de la <i>Déclaration d'engagement sur le VIH/sida</i> de 2001.</p>	

Recommandation 1 : Générer de meilleures données et mieux comprendre les besoins spécifiques des femmes et des filles dans le contexte du VIH	Actions de l'ONUSIDA et de l'UNIFEM
<p>Résultat 3 : Des politiques, programmes et allocations de ressources fondés sur des preuves et répondant aux besoins des femmes et des filles sont mis en place au niveau national.</p>	<p><u>Exemples de résultats :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités des gouvernements et de la société civile afin d'intégrer l'égalité des sexes aux ripostes au sida ; • Recueil d'informations sur les questions qui se posent pour constituer le corpus de données et l'insérer aux politiques et programmes ; • Amélioration des possibilités en matière de mise en commun des informations, des connaissances, des savoirs-faires et des recherches relatives aux données et aux programmes efficaces tenant compte des besoins et des droits des femmes et des filles dans le contexte du VIH.
<p><u>Exemples indicatifs :</u></p> <p>Le projet interinstitutions de l'ONUSIDA et de l'UNIFEM, Accès universel des femmes et des filles maintenant (UA Now!) a commencé à mener des évaluations ou des études initiales sur les lacunes et les obstacles quant à l'accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et à l'appui en matière de VIH dans dix pays (Ethiopie, Inde, Kenya, Madagascar, Malawi, Namibie, Rwanda, Swaziland, Tanzanie et Zambie). Les partenaires d'exécution (organisations non gouvernementales ou agences gouvernementales) utilisent les résultats de l'évaluation pour élaborer et mettre en œuvre des plans d'action pour supprimer ces lacunes et ces obstacles. Enfin, la mise en œuvre vise à s'intégrer aux activités de planification et de mise en œuvre nationales en cours. Plusieurs partenaires, notamment les agences gouvernementales et les organisations de femmes vivant avec le VIH, sont associés à tout le processus. Le projet mobilise les Equipes communes des Nations Unies sur le sida dans les pays où se déroule le programme pour accélérer l'action. Depuis janvier 2010, plusieurs partenaires d'exécution d'UA Now ! mènent des évaluations ou des études initiales et deux partenaires d'exécution (au Kenya et en Inde) mènent des études qualitatives sur les obstacles à l'accès universel que les femmes et les filles rencontrent.</p> <p>L'ONUSIDA et l'UNIFEM fournissent un appui technique et financier à une initiative sur le VIH et les populations en situation de crise humanitaire, notamment aux évaluations et aux activités de renforcement des capacités visant à identifier les comportements à haut risque au Kenya, en Thaïlande et au Libéria, et aux interventions sur le VIH et le commerce du sexe en Europe orientale, en Amérique latine et aux Caraïbes, en Afrique orientale et en Asie.</p>	

Question : traduire les engagements politiques en actions intensifiées pour prendre en compte les droits et les besoins des femmes et des filles dans le contexte du VIH

<p>Recommandation 2 : Actions et ressources intensifiées destinées aux politiques et programmes, avec le soutien de tous les partenaires concernés, aux niveaux mondial, national et communautaire</p>	<p>Actions de l'ONUSIDA et de l'UNIFEM</p>
<p>Résultat 1 : Une meilleure responsabilisation des pouvoirs publics afin de riposter plus efficacement au sida.</p>	<p><u>Exemples de résultats :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien technique apporté aux pays pour examiner et/ou élaborer de nouveaux plans stratégiques afin d'évaluer la mesure dans laquelle les ripostes nationales au sida tiennent compte des besoins et des droits des femmes et des filles ; • Appui aux gouvernements pour qu'ils intègrent et mettent en œuvre les engagements mondiaux et régionaux dans leurs ripostes nationales au sida ; • Renforcement du corpus de connaissances des gouvernements et de la société civile en matière d'engagements internationaux relatifs au VIH (tels la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida (UNGASS) de 2001 et la Déclaration politique sur le VIH/sida de 2006) et sur la façon dont le VIH est lié aux conventions et déclarations internationales (par exemple la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes - CEDAW - ou la Déclaration du Millénaire et les objectifs du Millénaire pour le développement).
<p>Exemples indicatifs :</p> <p>L'ONUSIDA et l'UNIFEM soutiennent 12 réseaux nationaux et organisations de femmes vivant avec le VIH qui mènent des évaluations nationales sur les avancées réalisées dans la mise en œuvre de l'ODM 3 (promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes) et l'ODM 6 (combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies) et les aident à établir des rapports sur cette base. Un rapport de synthèse sera établi et présenté lors de la réunion d'examen des OMD, en septembre 2010.</p> <p>En Guinée-Bissau, l'ONUSIDA et l'UNIFEM collaborent avec le Ministère de la Justice et plusieurs organisations de la société civile, notamment l'Université Colinas de Boe et TOSTAN (ONG communautaire). Les FAP sont utilisés pour renforcer les capacités des organisations et réseaux communautaires, confessionnels et de jeunes en vue de promouvoir les droits de l'homme et de mettre un terme à la violence sexiste. Ce projet comprend la tenue d'une évaluation des stratégies nationales en cours, ainsi que des lois et des politiques en vigueur et la fourniture d'un appui à la rédaction de lois interdisant la violence sexiste et les mutilations génitales féminines.</p>	

<p>Recommandation 2 : Actions et ressources intensifiées destinées aux politiques et programmes, avec le soutien de tous les partenaires concernés, aux niveaux mondial, national et communautaire</p>	<p style="text-align: center;">Actions de l'ONUSIDA et de l'UNIFEM</p>
<p>Résultat 2 : Toutes les formes de violence exercées à l'égard des femmes et des filles sont reconnues et prises en compte dans le contexte du VIH comme des violations des droits de l'homme.</p>	<p><u>Exemples de résultats :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités de différents groupes de femmes et de filles, par exemple les professionnelles du sexe, pour lutter contre la violence ; • Renforcement du corpus de données relatives au lien entre la violence envers les femmes et les filles et le VIH, notamment l'identification et la diffusion de bonnes pratiques ; • Elaboration de lignes directrices programmatisées fondées sur des données pour aider à lutter contre la violence envers les femmes et les filles dans le contexte du VIH, par exemple par le biais de protocoles de soins suite à un viol.
<p>Exemples indicatifs :</p> <p>L'ONUSIDA et l'UNIFEM ont élaboré un plan stratégique (exemple économique) pour le domaine prioritaire du Cadre de résultats qu'est la <i>cessation de la violence envers les femmes et les filles</i>, qui est désormais élargi et inclut l'agenda plus large sur l'égalité des sexes, notamment le <i>Cadre d'action de l'ONUSIDA sur les femmes, les filles, l'égalité des sexes et le VIH</i>, et l'<i>Agenda de l'ONUSIDA pour une action accélérée au niveau des pays en faveur des femmes, des filles et de l'égalité des sexes et du VIH</i>. L'ONUSIDA et l'UNIFEM sont déterminés à entreprendre des actions audacieuses et une grande partie des activités contenues dans le plan stratégique et le plan opérationnel, tels que des recherches sur « l'adoption de politiques positives » pour lutter contre le lien entre violence sexiste et VIH ; le travail avec les pays pour mener des évaluations sur l'état de préparation aux situations de violence et les plans afin de mieux intégrer la violence envers les femmes et les filles aux ripostes nationales au sida ; et la lutte contre la violence faite aux filles en collaboration avec la réunion annuelle de la Clinton Global Initiative, les centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC), des partenaires du secteur privé (Nduna Foundation, Grupo ABC) et des individus déterminés³, dans un partenariat de lutte contre la violence sexuelle envers les filles.</p> <p>Au Rwanda, le projet UA Now ! du Programme commun permet de couvrir les priorités fixées dans la <i>Stratégie économique et de réduction de la pauvreté</i> du Rwanda. Le Forum for Activists against AIDS Scourge (FAAS) travaille à une protection accrue de la violence sexiste et à la sensibilisation aux lois protégeant les droits des femmes et des filles à la propriété, ainsi qu'à ce qu'il soit fait justice aux rescapées de violences en fournissant des services parajuridiques et en formant les juges, les avocats, les procureurs et la police afin de garantir que les plaintes des femmes et des filles vivant avec le VIH seront correctement traitées.</p>	
<p>Résultat 3 : Les femmes et les filles ont accès aux services de santé sexuelle et reproductive, de lutte contre le VIH et la tuberculose, notamment de réduction des risques, de nutrition et de lutte contre les</p>	<p><u>Exemples de résultats :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Fourniture d'un soutien technique aux principaux ministères afin de mettre sur pied des plans opérationnels par secteur en faveur de l'égalité des sexes ; • Elargissement de l'accès des femmes et des filles aux services, en particulier les femmes et les filles marginalisées, vivant en milieu rural ou empêchées pour toute autre raison d'avoir accès

³ (Gary Cohen, Vice-Président de Beckton Dickinson, membre du Conseil d'administration du Fonds des Etats-Unis pour l'UNICEF, membre du Conseil d'administration de la Fondation CDC).

<p>Recommandation 2 : Actions et ressources intensifiées destinées aux politiques et programmes, avec le soutien de tous les partenaires concernés, aux niveaux mondial, national et communautaire</p>	<p>Actions de l'ONUSIDA et de l'UNIFEM</p>
<p>violences faites aux femmes.</p>	<p>aux services de prévention, de traitement, de soins et d'appui ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration et diffusion d'orientations techniques adaptées au contexte sur les liens entre santé sexuelle et reproductive et VIH ; • Renforcement des programmes sur le VIH, la santé reproductive et l'égalité des sexes pour les femmes, les filles et les garçons à destination des réfugiés en zone urbaine, notamment sur le commerce du sexe.
<p>Exemples indicatifs :</p> <p>En Namibie, UA Now!, grâce au Centre d'aide juridique (LAC), permet aux femmes et aux filles d'avoir accès aux services de prévention et de traitement du VIH sans craindre d'être victimes de violence sexiste, de stigmatisation ou de discrimination. En mars 2010, le Centre a formé 125 femmes et filles dans des zones rurales de Namibie. Les prochaines activités de renforcement des capacités couvriront le reste des 13 régions politiques du pays. Le Centre s'intéresse aussi au droit coutumier qui rend les femmes vulnérables à l'infection à VIH en plaidant auprès des chefs traditionnels. En février 2010, le Centre a organisé deux ateliers réunissant plusieurs parties prenantes sur les obstacles à l'accès universel que les femmes et les filles rencontrent en Namibie.</p> <p>L'ONUSIDA et l'UNIFEM répondent aux conséquences néfastes disproportionnées que l'insuffisance de planification familiale et de services relatifs aux infections sexuellement transmissibles a sur les femmes et les filles par le biais de plusieurs outils d'aide aux pays pour qu'ils puissent répondre aux besoins en la matière qui ne sont pas satisfaits. Il y a notamment une <i>Approche stratégique au renforcement du contrôle de l'appareil reproducteur et des infections sexuellement transmissibles : utilisation des lignes directrices du programme</i>, guide axé sur l'action en vue d'aider les décideurs à identifier objectifs, orientations et interventions prioritaires pour lutter contre le problème des infections de l'appareil reproducteur et des IST dans leur contexte régional, national ou local ; et <i>Investissements pour éliminer la syphilis congénitale : promotion de systèmes de santé maternelle et infantile de meilleure qualité</i> pour améliorer les services prénataux intégrés et le dépistage universel de la syphilis pendant la grossesse en vue d'éliminer la syphilis congénitale dans le monde entier. Il s'agit d'un document technique à destination des donateurs qui souligne comment la syphilis congénitale pourrait disparaître des problèmes de santé publique grâce au renforcement des systèmes existants dans les pays payant le plus lourd tribut à la maladie.</p>	
<p>Résultat 4 : Des efforts de prévention du VIH renforcés pour les femmes et les filles à travers la promotion et la protection accrues des droits des femmes et des filles et une plus grande égalité des sexes.</p>	<p>Exemples de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appui aux pays pour qu'ils traduisent les politiques de prévention prenant en compte les besoins des deux sexes en des programmes efficaces et fondés sur des données à destination des femmes, des jeunes femmes, des adolescentes et des filles ; • Des travaux de recherche et la diffusion de résultats sur les questions de prévention qui émergent, notamment les réponses à la « transmission par le conjoint », une plus large distribution de préservatifs féminins, la prise en charge des victimes de viol et des méthodes de prévention combinée ; • Une attention accrue aux femmes des groupes marginalisés ou dans des épidémies concentrées, par exemple les consommatrices de drogue ou les partenaires de consommateurs

Recommandation 2 : Actions et ressources intensifiées destinées aux politiques et programmes, avec le soutien de tous les partenaires concernés, aux niveaux mondial, national et communautaire	Actions de l'ONUSIDA et de l'UNIFEM
<p>Exemples indicatifs : L'ONUSIDA et l'UNIFEM travaillent avec leurs partenaires pour traiter des questions de la transmission du VIH lors de rapports hétérosexuels au sein du mariage et de partenariats de longue durée (c'est-à-dire la transmission par le conjoint ou un partenaire intime), et ont entamé des travaux communs pour analyser la transmission par un partenaire intime dans le contexte du commerce du sexe en Asie. Sur ce continent, l'ONUSIDA a mené une initiative régionale avec les représentants des commissions sur le sida, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et les acteurs associés aux réunions antérieures. 90 délégués de 15 pays asiatiques ont examiné le corpus de données concernant la transmission du VIH par un partenaire intime et ont déclaré, à l'unanimité, que ce problème devait trouver sa place au sein des politiques et des programmes nationaux relatifs au VIH. Un rapport, intitulé <i>Transmission du VIH par un partenaire intime en Asie</i> (juillet 2009) est né de cette initiative. Les pays reçoivent actuellement un soutien pour intégrer à leur riposte nationale au sida des programmes spécifiques tenant compte de la transmission par un partenaire intime.</p> <p>Le projet PAF de l'ONUSIDA et de l'UNIFEM au Pakistan développe des matériels de formation pour renforcer les capacités des ONG qui apportent des services aux populations les plus à risque, notamment les conjointes de consommateurs de drogues injectables, les épouses de travailleurs migrants et les professionnelles du sexe. À Sri Lanka, l'ONUSIDA travaille avec la Fédération des employeurs de Ceylan pour prévenir l'infection à VIH des jeunes femmes (âgées de 18 à 25 ans) qui travaillent dans le secteur de l'habillement. Ce projet permet de former et de sensibiliser les responsables et les jeunes travailleuses d'une grande entreprise de ce secteur qui emploie près de 35 000 jeunes femmes, principalement originaires de zones rurales.</p> <p>Un programme sur le VIH et l'égalité des sexes fondé sur les droits et à destination des réfugiés et des migrants a été lancé en Afrique du Sud, en collaboration avec l'OIM.</p>	

Question : Un environnemeynt favorable à l’accomplissement des droits des femmes et des filles quant à leur autonomisation, dans le contexte du VIH

<p>Recommandation 3 : Soutenir l’émergence d’un environnement favorable qui promeut et protège les droits des femmes et des filles et leur autonomisation, dans le contexte du VIH, à travers le renforcement du plaidoyer et des capacités, et la mise à disposition des ressources adéquates.</p>	<p>Actions de l’ONUSIDA et de l’UNIFEM</p>
<p>Résultat 1 : Les femmes et les filles sont émancipées et sont le moteur de la transformation des normes sociales et des rapports de force, dans le contexte du VIH.</p>	<p><u>Exemples de résultats :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Appui aux coalitions de femmes et réseaux de femmes vivant avec le VIH pour qu’ils participent aux dialogues nationaux, régionaux et mondiaux ; • Promotion des efforts entrepris au niveau communautaire pour lutter contre les normes sociales et les rapports de forces inégaux dans le contexte du VIH ; • Attention accrue sur les femmes au sein de groupes marginalisés et/ou dans des contextes épidémiques concentrés.
<p>Exemples indicatifs :</p> <p>Au Malawi, le projet UA Now ! encourage la Coalition des femmes vivant avec le VIH et le sida (COWLHA) à améliorer l’accès des femmes aux traitements contre le VIH et aux services de santé reproductive par son travail sur la violence sexiste, la stigmatisation et la discrimination. S’appuyant sur la méthode des petits pas, le projet utilise des démarches d’apprentissage participatif pour renforcer les connaissances, la sensibilisation aux risques et les capacités de communication des femmes. En janvier et février 2010, la Coalition a organisé des réunions avec les différents acteurs dans chacun des huit districts concernés par UA Now ! Ce projet a été salué par plusieurs parties prenantes et a suscité l’intérêt de la police au sein des unités d’appui aux victimes et des officiers de district chargés de suivi et de l’évaluation.</p> <p>Au Cambodge, l’ONUSIDA et l’UNIFEM collaborent avec le Réseau des femmes pour l’unité afin de renforcer les capacités des réseaux de professionnels du sexe et améliorer l’engagement communautaire quant à l’accès à la prévention, au traitement, aux soins et à l’appui en matière de VIH. En Malaisie, les efforts entrepris pour évaluer la vulnérabilité des femmes et des filles, ainsi que des hommes et des garçons au sein de la communauté des réfugiés, au commerce du sexe et les risques y afférents sont en cours à Kuala Lumpur. Ils concernent principalement les réfugiés du Myanmar recensés.</p>	

<p>Résultat 2 : Une responsabilisation forte, audacieuse et diverse pour défendre les femmes, les filles, l'égalité des sexes et une participation accrue à la prise de décisions.</p>	<p>Exemples de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création de partenariats avec d'éminents chefs politiques et religieux pour agir en faveur des femmes, des filles et de l'égalité des sexes dans le contexte du VIH ; • Lancement de programmes de développement du leadership pour les femmes vivant avec le VIH ; • Elargissement des efforts entrepris pour appuyer la participation des femmes, des jeunes femmes et des filles vivant avec le VIH à la planification nationale liée au sida, à la prise de décisions, à la mise en œuvre de programmes, et au suivi et à l'évaluation de ces derniers.
<p>Exemples indicatifs :</p> <p>L'ONUSIDA et l'UNIFEM travaillent avec la Commission européenne pour soutenir les efforts entrepris au Rwanda, au Kenya, en Jamaïque, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et au Cambodge axés sur le renforcement des capacités des réseaux et organisations de femmes et de filles vivant avec le VIH afin de promouvoir leur rôle directeur et de renforcer leur capacité à participer véritablement à toutes les prises de décisions qui touchent leur vie. Ce programme est aussi à destination des décideurs, du personnel chargé du programme au sein du gouvernement et des donateurs internationaux afin de garantir la traduction en faits des priorités en matière d'égalité des sexes et le respect des engagements relatifs à l'intrusion des femmes et des filles vivant avec le VIH. La démarche est axée sur le renforcement des capacités institutionnelles et individuelles, par l'élaboration d'objectifs et de priorités communs en matière d'égalité des sexes, par leur concrétisation et par la mise en forme des engagements pris pour réaliser ces priorités, ainsi que par l'élaboration de stratégies de plaidoyer politique et le renforcement des compétences des femmes séropositives.</p> <p>L'ONUSIDA et l'UNIFEM travaillent avec les chefs traditionnels sur l'égalité des sexes et le VIH. Dans les états arabes, 30 chefs et cheffes religieux et des porte-drapeaux des droits des femmes ayant déjà une expérience en matière de VIH ont été réunis pour que, ensemble, ils mettent au point une stratégie sur la mobilisation et la formation des communautés sur les questions relatives à l'égalité des sexes et au VIH, fin 2009. Un projet de Manuel de formation pilote a été distribué aux participants avant la consultation et a fait ensuite l'objet de discussions avant d'être validé pendant la consultation. Le manuel concerne tant les hommes que les femmes. Il traite de la culture, fournit des données scientifiques et des arguments religieux progressistes, et utilise une démarche simple, facile d'accès, accessible et prenant en compte les différences culturelles. Le manuel de formation sur l'égalité des sexes est en cours de finalisation et sera bientôt diffusé. Au Tadjikistan, les chefs religieux sont désormais associés aux campagnes locales et autres actions visant à prévenir les violences faites aux femmes vivant avec le VIH. Ils sensibilisent désormais la population rurale, notamment les travailleurs migrants et leurs familles, au dépistage volontaire.</p> <p>L'ONUSIDA et l'UNIFEM ont lancé un Programme pour le développement du leadership (LDP) basé sur le mode de fonctionnement du LDP précédent. Lancé en 2003, ce programme a été appuyé avec succès dans plus de 30 pays en vue de développer les capacités de leadership dans divers contextes et situations afin de faire face aux difficultés posées par l'épidémie de sida. Un projet de LDP modifié vient être lancé. Il met l'accent sur le renforcement des capacités et du rôle directeur des femmes et filles séropositives et tient compte de leurs besoins et de leurs droits tels qu'elles les définissent. Le programme révisé est un processus séquentiel qui s'étend sur trois à quatre mois, entre l'inscription initiale et l'analyse des initiatives décisives. En sus de ce programme, les participants - qui sont en cours d'identification et qu'on est en train de solliciter, rejoindront l'Equipe commune Nations Unies sur le sida. Ce projet est mené dans neuf pays. Quatre autres projets LDP rassembleront des participants de plusieurs pays dans les Etats arabes, en Europe et en Asie centrale. Même si la majorité des participants seront des femmes séropositives (60 %), le projet comprendra aussi des partenaires et des exécuteurs de programmes.</p>	

<p>Résultat 3 : Des ressources financières accrues pour la défense des femmes, des filles et de l'égalité des sexes dans le contexte du VIH.</p>	<p>Exemples de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none">• Appui à la mise en œuvre de la Stratégie d'égalité des genres du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ;• Conseils fournis aux pays afin qu'ils puissent pleinement intégrer les besoins et les droits des femmes et des filles dans le contexte du VIH, de la tuberculose et du paludisme aux propositions du Fonds mondial ;• Les donateurs sont encouragés à accroître les ressources destinées aux femmes, aux filles et à l'égalité des sexes dans le contexte du VIH dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda de l'ONUSIDA en faveur des femmes et des filles ;• Appui financier et technique fourni aux pays pour qu'ils intègrent la dimension de genre dans leur budget et qu'ils effectuent une évaluation.
<p>Exemples indicatifs :</p> <p>L'ONUSIDA et l'UNIFEM ont apporté un soutien aux séries 9 et 10 du Fonds mondial, notamment par le biais des réunions du Groupe d'examen technique (TRP), les mises à jour des orientations techniques et l'examen des formulaires de proposition. L'ONUSIDA a aussi coordonné et participé aux réunions du Groupe, notamment sur l'égalité des sexes, et a contribué à l'examen des modifications du formulaire de proposition de la série 10 proposées par le Fonds. Cet appui s'est aussi traduit par l'organisation d'ateliers de formation sur l'égalité des sexes et sur le VIH pour les pays soumettant des propositions pour la série 9 du Fonds mondial.</p> <p>Le Fonds d'affectation spéciale de l'ONU pour mettre fin à la violence envers les femmes soutient une initiative d'apprentissage novatrice, qui réunit un groupe de sept organisations⁴ en vue de déterminer les pratiques efficaces en matière de lutte contre le lien entre violence faites aux femmes et VIH. Cette initiative met particulièrement l'accent sur le renforcement des capacités des organisations de la société civile en matière de suivi et d'évaluation et sur la constitution de données pouvant encourager sa reproduction et son intensification. À cette fin, les bénéficiaires ont reçu une assistance technique spécialisée, toujours en cours, du Fonds, notamment deux ateliers de renforcement des capacités. La recherche de base a renforcé les travaux de recherches mondiaux émergents qui montrent que les violences faites aux femmes et le VIH sont entremêlés de manière complexe. Le suivi et la documentation actuellement disponibles mettent en valeur des démarches efficaces pour lutter contre ce lien. Les premiers résultats soulignent qu'il faut mettre en place des stratégies reflétant les facteurs complexes et nuancés qui sous-tendent ce lien en adoptant des démarches plurielles et plurisectorielles, adaptées au contexte local, par le biais de recherches approfondies et d'un suivi constant. Une réunion finale des bénéficiaires au cours de laquelle les résultats des évaluations seront examinés se tiendra en 2010 et les thèmes communs émergents sur le lien entre violences faites aux femmes et VIH seront utilisés pour mettre sur pied des politiques et des programmes inclus aux ripostes nationales au VIH.</p>	

⁴ Ministère de la condition féminine, Botswana ; Colectiva Mujer y Salud, République dominicaine ; Breakthrough, Inde ; Equal Access, Népal ; Centre civil de développement des ressources et de documentation (CIRDDOC), Nigéria ; Raks Thai Foundation, Thaïlande ; Institut des études de genre et de développement, Université des Indes occidentales, Trinité-et-Tobago.

<p>Résultat 4 : Un Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida prenant en compte les besoins des deux sexes.</p>	<p><u>Exemples de résultats</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lancement et déploiement de l'Agenda de l'ONUSIDA en faveur des femmes et des filles au niveau mondial, régional et national ; • Appui à la famille de l'ONUSIDA et au personnel de l'UNIFEM pour qu'ils intègrent l'égalité des sexes à leurs travaux, notamment en travaillant avec des femmes, des filles, des hommes et des garçons ; • Appui aux centres techniques régionaux afin de fournir de meilleures ressources et un savoir-faire en matière de femmes, de vie et d'égalité des sexes, notamment faire participer les hommes et les garçons à l'égalité des sexes.
<p>Activités indicatives :</p> <p>En Asie et au Pacifique, les initiatives de l'ONUSIDA et de l'UNIFEM renforcent les capacités de tout le système des Nations Unies sur les questions relatives aux femmes, aux filles et au VIH. Cela comprend le renforcement des capacités techniques d'un groupe d'experts du système des Nations Unies, de la société civile et des partenaires nationaux. Une communauté de pratique a été créée pour fournir un appui technique virtuel aux pays par le recours à des chargés de liaison sur l'égalité des sexes et le VIH. Cela a précédé le lancement actuel des évaluations des besoins au niveau national sur les femmes, les filles et le VIH dans certains pays, qui intègrent la dimension de genre dans leur budget comme composant clé.</p> <p>Le Groupe de travail interinstitutions sur les femmes, les filles, l'égalité des sexes et le VIH, en consultation avec le groupe d'experts sur les femmes, les filles, l'égalité des sexes et le VIH, groupe rassemblant plusieurs acteurs, a mis en place une initiative visant à renforcer les mécanismes régionaux d'appui pour mieux aider les pays à intégrer la question de l'égalité des sexes aux stratégies nationales de lutte contre le sida. Les neuf organisations de la société civile et les institutions des Nations Unies bénéficiaires couvrent cinq régions⁵. Parmi les projets, il y a les pôles de connaissance de l'OMS, les installations d'appui technique de l'ONUSIDA, les réseaux régionaux et les initiatives d'appui de la société civile. Certains projets régionaux mettent largement l'accent sur l'intégration de l'égalité des sexes aux ripostes nationales au sida, en servant d'intermédiaire et en fournissant une aide technique aux autorités nationales chargées de la lutte contre le sida et à d'autres acteurs clés. Plusieurs projets sont axés sur des questions propres à leur région, par exemple les consommatrices de drogues et les partenaires de consommateurs de drogues ou les chefs religieux.</p> <p>L'ONUSIDA et l'UNIFEM soutiennent la mise en œuvre systématique d'initiatives de changement à destination des hommes et des garçons. Cela comprend le fait de réunir les représentants des bureaux nationaux pour parler des initiatives en cours et/ou des moyens de renforcer ce domaine d'activité, par exemple la Consultation mondiale à Dakar (Sénégal) sur la participation des hommes et des garçons à la réalisation de l'égalité des sexes et à la lutte contre le VIH en octobre 2009. Plusieurs pays reçoivent un appui pour renforcer la programmation dans le domaine de la participation dans le contexte de la Conférence internationale sur la population et le développement, notamment le Niger, le Botswana, le Costa Rica, le Brésil, la Jamaïque, l'Ouganda, l'Ukraine, le Sénégal, l'Afrique du Sud, le Kenya, le Zimbabwe, le Liban, le Bangladesh, la Côte d'Ivoire, la Sierra Leone, la Turquie et Djibouti. Un partenariat entre l'ONUSIDA, l'UNIFEM et MenEngage Alliance aide les Equipes communes des Nations Unies à choisir les pays qui travailleront avec les organisations d'hommes et de garçons en faveur de l'égalité des sexes pour élaborer et traduire en faits les stratégies de lutte contre les normes sociales qui régissent les relations hommes-femmes et sexuelles d'ici 2010, et par conséquent mettre en œuvre ces stratégies dans au moins quatre pays par région par année. Aux Caraïbes, l'ONUSIDA renforce les capacités du personnel des Ministères de la santé et du personnel</p>	

⁵ Parmi les organisations et les institutions participantes il y a : AIDS Alliance Inde, AIDS Alliance Afrique de l'Ouest, la Fondation pour l'étude et la recherche sur la femme (FEIM), Health and Development Africa/amREF, Population Action International/Friends of Africa, le Réseau eurasiatique de réduction des risques, l'initiative régionale de l'UNIFEM en Amérique latine et aux Caraïbes, le Programme régional de lutte contre le VIH/sida du PNUD dans les Etats arabes (HARPAS), et le Programme régional de lutte contre le VIH et pour le développement du PNUD pour la région Asie-Pacifique, l'UNIFEM, Asie du Sud, et le bureau de l'UNIFEM en Asie de l'est et du sud-est.

des Nations Unies en matière d'égalité des sexes, de masculinités et de VIH.

III Conclusion et prochaines étapes

11. La diffusion du *Cadre d'action de l'ONUSIDA sur les femmes, les filles, l'égalité des sexes et le VIH* et le lancement de l'*Agenda de l'ONUSIDA pour une action accélérée au niveau des pays en faveur des femmes, des filles et de l'égalité des sexes et du VIH* sont la possibilité d'accroître fortement l'échelle et la portée des ripostes au VIH pour les femmes et les filles. Dans le contexte des OMD, répondre aux besoins des femmes et des filles pour parvenir à l'égalité des sexes est un objectif important en soi. Lutter contre l'inégalité des sexes comme moteur structurel du VIH aura sans nul doute des retombées positives multiples sur le long terme en matière de droits de l'homme, de santé et de développement.
12. Le lancement de l'Agenda met l'accent sur l'intensification de l'appui aux pays pour qu'ils connaissent mieux la sexospécificité de l'épidémie de VIH et pour qu'ils ripostent par des politiques et des programmes fondés sur des données à destination des femmes et des filles dans tous les contextes. Ces politiques et programmes vont de la lutte contre la violence sexiste, la stigmatisation et la discrimination à l'accès accru aux services VIH. Ils promeuvent les droits des femmes à la propriété et leurs droits de succession afin de garantir un accès égal aux biens économiques. Ils font participer les hommes et les garçons aux efforts entrepris en faveur de l'égalité des sexes et contre le VIH et ils renforcent les politiques et les programmes qui consolident les liens entre santé sexuelle et reproductive et VIH.
13. Comme l'a noté l'administrateur du PNUD lors du lancement de l'Agenda de l'ONUSIDA, l'ONUSIDA et l'UNIFEM se sont engagés en faveur de ce plan d'action et ont commencé à le mettre en œuvre. Avec le lancement de l'Agenda en cours aux niveaux régional et national, ce Cadre et ce plan axé sur les résultats contribuera à accélérer l'action dans les pays et les communautés. Le présent rapport fournit des informations sur les premières mesures. Un rapport plus complet sera présenté à la 27^{ème} session du Conseil de Coordination du Programme.

[Fin du document]